FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

JOUR DE CARENCE SUSPENDU !

Reçue en bilatérale par le Président de la SNCF, la Fédération CGT des cheminots est intervenue à nouveau pour dénoncer l'instauration d'un jour de carence par le gouvernement Sarkosy.

Appliquée à la SNCF, cette mesure injuste s'ajoutait à la retenue du ¼ de solde pour les quatre premiers jours d'un arrêt maladie (art.3 – chapitre 12 du statut).

Pour la Fédération CGT des cheminots, c'est la double peine et il ne saurait être question de considérer que la journée de carence s'impose en complément des dispositions statutaires.

LA CGT ENFIN ENTENDUE !

Devant notre argumentation et après les changements intervenus dans le pays, **la direction générale de la SNCF décide de suspendre l'application du jour de carence pour les cheminots.**
La persévérance et l'action de la CGT ont fini par payer !

A l'appel de la CGT,
la mobilisation des cheminots le 14 juin prochain dans les établissements
sur l'emploi, les salaires, le Fret, et le Service Public doit s'amplifier !
Gagner, c'est possible !

Montreuil, le 07 juin 2012

Carte à échanger auprès d'un militant CGT contre une adhésion officielle

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Fonction : _____
Tél : _____ e.mail : _____ @ _____
Grade : _____ Établissement : _____

ensemble, plus forts pour gagner

Fédération CGT des cheminots 263 Rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
adhesion@cheminotcgt.fr • www.cheminotcgt.fr • tél : 01 49 886 100